



Rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité



Madame Isabelle Parent, Mairesse

mairesse@mun-ndm.ca

Le 8 septembre 2025

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

J'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport sur la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci tel que prévu à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*. Ce rapport traitera des états financiers de 2024, du rapport du vérificateur, des réalisations des dernières années ainsi que des orientations générales du budget 2025.

RAPPORT FINANCIER 2024

Les états financiers couvrant l'exercice terminé au 31 décembre ont été audités par M. Simon Belhumeur, CPA auditeur, de la firme DCA société de comptables professionnels agréés Inc. et, ils ont été présentés lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 juin 2025.

La firme DCA, société de comptables professionnels agréés Inc., a effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

Le mandat de vérification et d'audit de la firme DCA société de comptables professionnels agréés Inc. a été reconduit pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

Revenus totaux	4 891 439	
Charges de fonctionnement	4 986 872	
Excédent (déficit) lié aux activités	(95 433)	
Amortissement des immobilisations	473 901	
Remboursement de la dette à long terme	(332 502)	
Activités d'investissement	(24 000)	
Affectation des fonds réservés et du surplus	201 183	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	170 521	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	376 392	

DÉFICIT DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS

Le déficit de l'exercice est occasionné entre autres par l'ajout de charges imprévues non budgétées en sécurité civile à savoir;

- Réparation et location d'un véhicule au service incendie à la suite d'un bris sur la citerne d'un camion au service de la sécurité incendie
- Une sous-évaluation des salaires et des déductions à la source pour les employés du service de la sécurité incendie
- Facture de l'année 2023 pour de l'entraide comptabilisée et payée en 2024

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES

Après avoir fait les ajustements fiscaux spécifiques, nous avons un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 170 521\$.

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Notre municipalité dispose donc, au 31 décembre 2024, d'un excédent de fonctionnement non affecté de 376 392 \$ pour faire face aux imprévus et pour réaliser des projets d'investissement.

RÉTROSPECTIVE 2024/2025

- Archives numériques : À la suite des modifications de la *Loi sur les Archives*, le tri et l'élagage des archives ont été complétés;
- Poursuite des investissements sur les infrastructures municipales en 2024 d'un montant total de 312 452 \$;
- Restructuration des processus comptables - suivi des revenus et des dépenses;
- Mise en place du projet pilote de protection des lacs – Secteur lacs Arthur et Castor
- Réalisation d'un appel d'offres commun pour la collecte, le traitement et l'élimination des matières résiduelles;
- Adjudication du contrat 2025-2029 pour le contrôle biologique des insectes piqueurs
- Adoption du Plan municipal de la sécurité civile
- Phases 1 et 2: Préparatoire du projet d'électrification du sentier du parc de la rivière Dufresne, montage financier, demande de subvention et préparation de l'appel d'offre et adjudication
- Achats de modules de jeux : Parc de la rivière Dufresne et Parc du lac Blanc

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à la Loi sur le traitement des élus(e)s et, en vertu de notre règlement municipal numéro 148, le traitement des élus(e)s pour l'année 2024 est le suivant :

MUNICIPALITÉ	Maire	Conseiller	Maire suppléant
Rémunération	30 343	8 621	10 015
Allocation	15 209	4 310	5 008

MRC de Matawinie	Maire
Rémunération	10 741
Allocation	5 640

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Je vous présente également la liste des contrats, comportant une dépense supérieure à 25 000 \$;

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Camions Hélie	Location véhicule incendie	32 080.26 \$
CMP Mayer Inc.	Fournitures incendie	44 053.83 \$
DCA, comptable professionnel	Auditeur externe	33 371.51 \$
EBI environnement	Matières résiduelles, site matériaux secs	771 386.12 \$
Excavation Pigeon	Déneigement et factures diverses	321 886.35 \$
Les sables Fournel & Fils	Abrasif et sels de voirie	54 017.54 \$
FQM Assurances inc.	Assurances	51 725.95 \$
GDG Environnement	Contrôle des insectes piqueurs	204 960.62 \$
Guy Maisonneuve	Entretien édifices municipaux	62 177.27 \$
Hydro-Québec	Électricité et lumière de rue	57 415.35 \$
Jeux 1000 pattes inc.	Achat module de jeux	35 372.06 \$
L'Union-Vie	Assurances collectives	66 175.08 \$
Manoir de la Rivière Ouareau	Loyer de la salle communautaire	32 740.04 \$
Maxi Métal (1983) inc.	Réparation véhicule	42 829.05 \$
Ministère revenu Québec	Déductions à la source	292 157.96 \$
Ministère des Finances	Sûreté du Québec, frais baux de location	298 624.43 \$
MRC Matawinie	Quotes-parts	316 022.29 \$
Multi Routes	Abat poussière	25 174.93 \$
Municipalité de Chertsey	Entraide	52 041.88 \$
Pétrole Pagé	Diésel et achat de réservoir	42 803.58 \$
Receveur général	Déductions à la source	109 854.05 \$
Excavation Marcel Clark Inc.	Matériaux granulaires	39 343.03 \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2025

Les orientations générales du budget 2025 ont été guidées par un effort d'équité, de rationalisation des activités municipales et de soutien de nos ressources humaines par le maintien à niveau de nos équipements, matériel et méthodes. Notre objectif : offrir aux citoyens les meilleurs services et qualités de vie qui soient.

Voici les grandes orientations qui ont teinté la confection des prévisions budgétaires 2025;

1- Réfection des chemins : Notre-Dame-de-la-Merci, Sommet, Rivière et lac Sauvage
2- Électrification du Parc de la rivière Dufresne
3- Lieu de travail au service des loisirs
4- Modernisation des édifices municipaux
5- Regroupement du SSI
6- Plan d'action pour la rétention du personnel et la santé psychologique des employés
7- Formation continue des employés
8- Appel d'offres : contrat de déneigement
9- Poursuite du projet pilote - Préventions des lacs
10- Gestion de la salle de l'Association du lac Blanc-Rivière Ouareau
11- Construction d'un terrain de Pickleball
12- Équité salariale – Évaluation de maintien
13- Enseignes municipales

En conclusion, je veux vous remercier pour la confiance démontrée à l'égard du conseil et en terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal, les membres du conseil ainsi que les bénévoles pour leur travail constant, leur appui et leur implication.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci
Ce huitième jour de septembre 2025

Isabelle Parent, mairesse